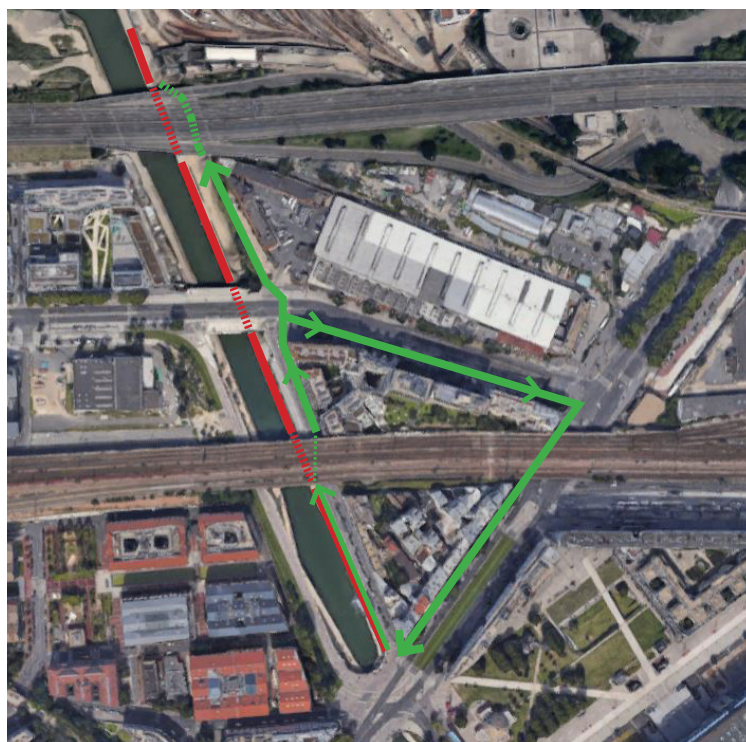


FERMETURE TEMPORAIRE DE L'ACCÈS CYCLISTE ET PIÉTON QUAI DE L'ALLIER

Dans le cadre des travaux du prolongement de la ligne E du RER, une emprise chantier aurait dû être installée le 16 mars sur le quai de l'Allier. Du fait de l'occupation de ce quai, cette emprise a été mise en place le 31 mai dernier.

Afin de maintenir les circulations cyclistes et piétonnes, des aménagements doivent être réalisés. Ces travaux impliquent la **fermeture temporaire de l'accès cycliste et piéton jusqu'au 25 juin 2018**.



La déviation de la piste cyclable n'a malheureusement pas pu être mise en place avant la fermeture des accès, comme il était initialement prévu, compte tenu de l'occupation des berges.

Cette déviation implique la création d'une rampe et nécessite la circulation d'engins de chantier sur les berges.

La déviation sera mise en place à partir du 25 juin 2018 (voir plan ci-contre). Une signalétique sera installée sur le parcours.

- ITINÉRAIRE ACTUEL
- ITINÉRAIRE À PARTIR DU 25 JUIN

Nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum les nuisances. Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

Toute l'actualité du chantier dans le 19^e arrondissement sur notre site internet, sur la page dédiée www.rer-eole.fr/ville/paris